

ARGUMENTAIRE

RELATIF AU PROJET DE LOI DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE PRODUITS DOPANTS

☛ La multiplication des contrôles antidopage positifs pose l'impératif fondamental d'une action urgente contre le dopage. Les dérives dans ce domaine ont fait de celui-ci un enjeu de santé publique.

☛ L'efficacité de lutte antidopage passe par l'augmentation des contrôles inopinés en dehors des périodes de compétition.

☛ Certains produits améliorant les qualités de l'athlètes sont devenus des produits d'utilisation légale car employés pour des problèmes d'asthme (ex. les corticoïdes...)

Au JO d'Atlanta, 80% des athlètes avaient l'autorisation d'avoir recours à un traitement contre l'asthme. Pendant le tour de France 2006, 60% des sportifs bénéficiaient, eux aussi d'une autorisation d'emploi de ces produits.

☛ Il est indispensable et urgent d'évaluer toutes les dérives et d'estimer un coût pour la santé publique.

☛ Il faut mettre en œuvre une médecine spécifique au dopage plus offensive dans la recherche des produits incriminés et, sous couvert de l'anonymat, faire une étude sur d'anciens sportifs dopés pour améliorer les connaissances sur les conséquences du dopage et les moyens de lutter contre ce fléau.